

Quelques points importants à propos de la voile traditionnelle

Le centre nautique est un établissement d'activités physiques et sportives en application de l'article L.322-3 du code du sport du ministère J/sport et affilié à la fédération française de voile.

Nos moniteurs qui encadrent l'ensemble de nos activités sont diplômés par le ministère de la J/sports. De ce fait, nos navires sont déclarés en navires de plaisance pour l'enseignement de la voile.

Le 15 avril 2008 est entrée en vigueur la division 240 qui détermine les conditions de conception et d'armement des navires de plaisance. L'article 240-3-11 précise les devoirs en termes d'armement de sécurité qu'ont les organismes agréés J/S pour les activités APS.

1) Conditions d'admissions des stagiaires

Tous stagiaires du centre nautique doivent avoir rempli une fiche d'inscription avant sa première participation à une activité conforme à l'article L .322-3 du code du sport et avoir réglé sa cotisation et le coût de l'activité qu'il a choisi.

2) Notre démarche pédagogique

Nos moniteurs appliquent la démarche de progression élaborée par la FFV.

Pour les séances de découverte en bateau collectif avec un public souvent hétérogène (des familles), il nous faut adapter notre pédagogie aux différentes personnes (enfants, adultes, initiés, ou débutants) présentes à bord, en prenant en compte leurs attentes et bien sûr les conditions météorologiques. Individualiser notre enseignement est sans doute une réponse pertinente.

Toutefois, nous avons élaboré une démarche pédagogique de progression servant de référentiel aux moniteurs encadrant cette activité.

Pour une première séance de 2h30

L'aspect affectif ne doit surtout pas être occulté lors de cette première journée.

L'objectif étant de rassurer les personnes pour les mettre en confiance afin qu'elles gardent un bon souvenir de cette première journée de voile en souhaitant qu'elles aient le désir de continuer une activité voile.

3) thèmes abordés : La sécurité, le sens marin et l'environnement, la technique

La sécurité

- Le port du gilet est obligatoire pour les enfants.
Pour les adultes le port du gilet est obligatoire, par temps calme le moniteur peut autoriser les adultes à l'enlever.
- Savoir s'équiper (gilet) (cognitif / sensorimoteur)
- Savoir où se placer dans le bateau (cognitif)
- Savoir se déplacer en équilibre dans le bateau (sensorimoteur)
- Rester attentif aux conseils de sécurité

Le sens marin et l'environnement

- Notion de l'espace vent : (d'où il vient)
- Connaître le nom des voiles (cognitifs)
- Connaître les différentes parties du bateau (cognitif)
- Connaître l'utilité des appendices
- Connaître l'historique du bateau
- Notion de la faune et la flore rencontrées lors de la séance

La technique

Embarquement :

- 1) se mettre du bon côté du bateau (cognitif)
- 2) se préparer au départ à la voile ou au moteur

Idem pour le retour

- Trajectoires directes
 - Gonfler les voiles
- Utiliser la barre pour se diriger (en fonction des conditions météo)

Changement d'amure :

- Utiliser la barre pour changer d'amure
- Se déplacer pour changer de côté sans compromettre la main d'œuvre
- Changer les voiles de côté et les gonfler
- Cette démarche est à pondérer en fonction de l'âge et de la motivation des stagiaires et des conditions météo.
- Pensez à rythmer votre séance entre l'éducatif et le ludique (la notion de plaisir est essentielle).

Pour les séances suivantes :

- Vérification des acquis antérieurs
- Et suivre la progression fédérale.